

MAÏS

Une démonstration de désherbage mécanique du maïs à la bineuse a eu lieu le 11 juillet à Piré-sur-Seiche, organisée par Agrobio 35 (Gaëtan JOHAN), la CUMA de Piré, l'EARL de la Ville Connue (Vincent MELLET, en agriculture biologique), et le SIBV Seiche (Camille GILLARD). Une quinzaine de personnes s'est déplacée pour voir le travail de la bineuse, une 6 rangs de marque CARRE, avec disques protège plants, système de guidage par palpeurs et caméra, et disques butteurs pour enfouir les adventices sur le rang.

Le maïs arrive après prairie, avec un labour pour un semis le 6 mai. L'itinéraire de désherbage du maïs est le suivant :

- 2 passages de houe rotative les 27 mai et 6 juin ;
- 1 binage le 18 juin à 5-6 feuilles, avec caméra et disques protège-plants ;
- 1 binage buttage à 9-10 feuilles, le 11 juillet pour la démonstration. Le développement du maïs empêche l'utilisation de la caméra de guidage (elle ne distingue plus les rangs), d'où l'utilisation des palpeurs.

Sur le maïs il est possible d'intervenir à la bineuse dès le stade 2-3 feuilles, avec pour objectif de passer le plus près du rang à une faible vitesse d'avancement. D'autres binages peuvent être effectués après le stade 3 feuilles. A partir du stade 5-6 feuilles, le maïs peut être butté. Au stade 9-10 feuilles (100 cm), la plante devient cassante, il est donc préférable d'arrêter les binages.

Le binage du maïs, bien qu'il ne permette pas le travail direct sur le rang, permet d'éviter/ limiter le recours aux herbicides. De plus, un passage de bineuse aère le sol et favorise ainsi la minéralisation ; il limite l'évaporation de l'eau du sol en créant un mulch de terre fine en surface, détruit les adventices sur l'inter-rang même à des stades avancés, et permet de butter et de déchausser.

Les coûts de passage des outils par la CUMA de Piré sont de 27,60 €/ha pour la houe rotative, et de 60,90 €/ha pour la bineuse, soit un coût total d'itinéraire de désherbage mécanique en 2013 de 176,80 €/ha. Certaines années, Vincent MELLET supprime un passage de houe rotative.



Les coûts à l'achat pour une bineuse 6 rangs sont de 7 000 à 10 000 €, jusqu'à 20 000 € si l'on ajoute certains systèmes de guidage (caméra, palpeur, détecteur optique).

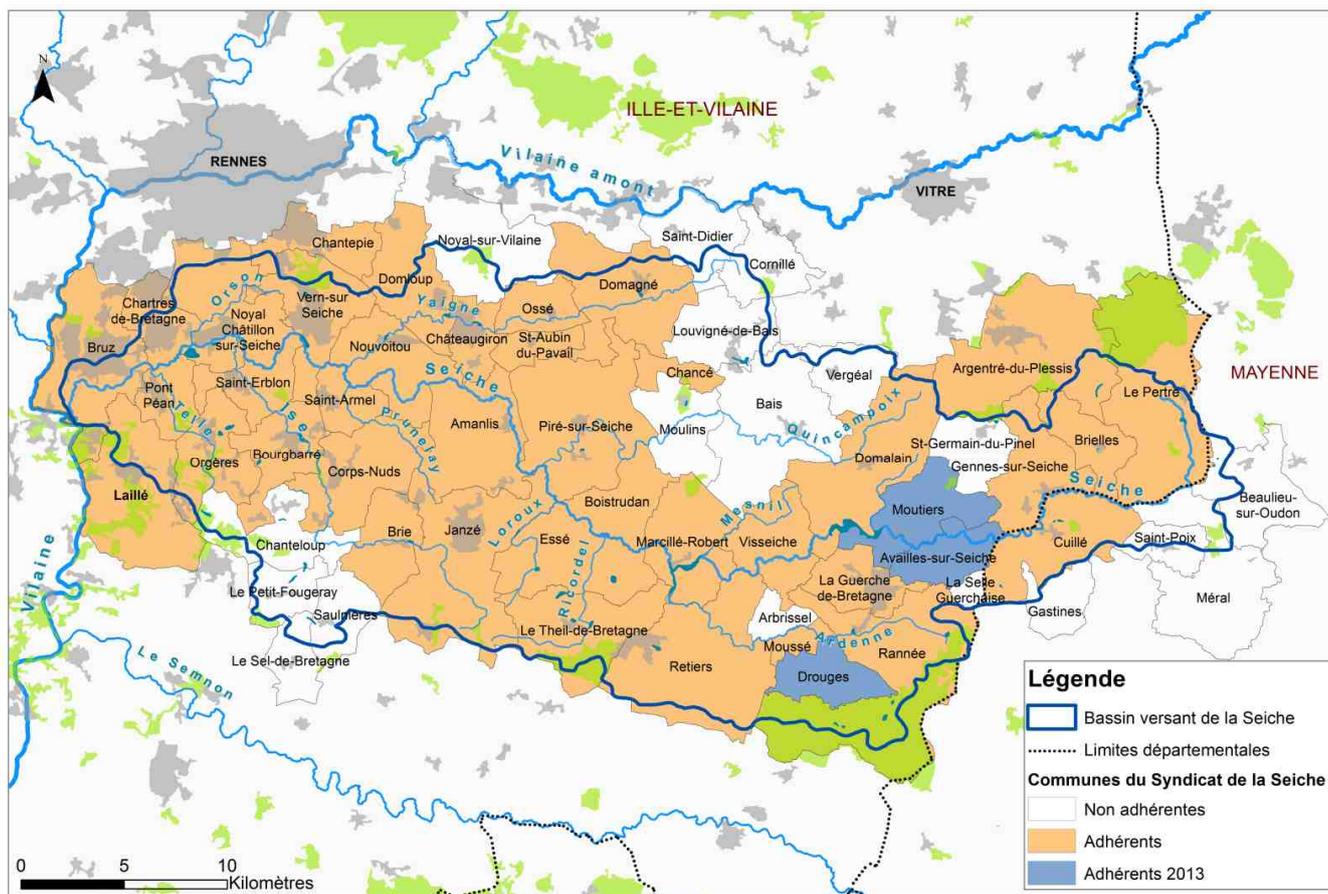
En termes de débit de chantier, en conditions favorables on atteint 2.5 ha/h avec une vitesse d'avancement d'environ 10 km/h.

Pour en savoir plus, contactez Gaëtan JOHAN au 06 22 51 20 78.



FERTILISATION

A partir de 2014, le SIBV Seiche réalisera des analyses de reliquats d'azote pour les exploitations intéressées par un meilleur ajustement de leur fertilisation. Ces analyses sont proposées aux exploitations dont le siège est situé sur une des communes adhérentes au Syndicat Intercommunal du Bassin-Versant de la Seiche :



Les analyses de reliquat pourront avoir lieu sur maïs et sur céréales. Elles seront effectuées en sortie d'hiver ainsi qu'après la récolte.

Renseignements / inscriptions : Camille GILLARD, animatrice agricole, tél : 07 87 85 90 18.

AGENDA

- le 6 septembre, ADAGE fête ses 20 ans, à la ferme d'Anne-Marie et Joël Restif, La Paverie, La Guerche-de-Bretagne : 13h30 portes ouvertes, 16h discussion autour du projet national « PRAIFACE : Déterminants des choix des systèmes fourragers : Accompagner le changement » et marché de producteurs locaux, puis concert festif et cochon-grillé, et à 21h pièce de théâtre « La casquette du dimanche » par la Compagnie Patrick Cosnet. Tél ADAGE : 02 99 77 09 56

- le 24 septembre, Colloque d'ARVALIS « Pratiques culturales et qualité de l'eau, Maîtriser les impacts » www.arvalis-infos.fr, rubrique Agenda.

Vous êtes agriculteur et vous souhaitez :

- des renseignements sur les actions agricoles volontaires ;
- participer à la commission professionnelle agricole ;
- recevoir les informations agricoles par e-mail ...

N'hésitez pas à nous contacter !

Contact animatrice agricole :
Camille GILLARD
07 87 85 90 18
agricole.bvseiche@orange.fr